



Bruxelles, juin 2018,

ESCAPADE DANS LE NORD DE LA FRANCE

(LILLE, LA VILLA CAVROIS ET LE LOUVRE LENS)

MARDI 16 ET MERCREDI 17 OCTOBRE 2018



Programme provisoire

Mardi 16 octobre

La Villa Cavrois et le vieux Lille gourmand

08h00 Rendez-vous sur l'Esplanade du Cinquantaire (Face à l'Auto World).

08h15 Départ de l'autocar et route vers Croix, situé entre Lille et Roubaix. Arrivée à la Villa Cavrois et visite guidée.



Construite entre 1929 et 1932, la Villa est un remarquable exemple d'architecture moderniste alliant esthétique et fonctionnalité. Dans la banlieue résidentielle de Roubaix, Paul Cavrois, un industriel du textile, fit appel à Robert Mallet-Stevens (1886 – 1945), grand architecte de l'entre-deux-guerres, pour concevoir la demeure, le mobilier, le jardin et la piscine. L'ensemble est une œuvre d'art « totale », ouverte aux visiteurs depuis 2015 après plus de 10 ans de travaux de restauration.

Temps libre pour une balade dans le jardin de la villa, puis départ vers Lille et déjeuner tardif dans un restaurant local du centre-ville, suivi d'une visite pédestre et guidée dans le Vieux Lille Gourmand (durée : 2h00).

Une pincée de culture dans le cœur historique, un soupçon de gourmandise autour d'une mini-gaufre Meert, le tout arrosé d'une bière locale, voici la recette parfaite pour la découverte en toute convivialité du Vieux Lille.

*Ce circuit permet une approche historique et architecturale de Lille à travers ses principaux monuments : le **Palais Rihour** construit aux **XVe s.** par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, la **Grand-Place** entourée de la **Vieille Bourse** de style baroque (XVIIe s.) l'un des plus beaux bâtiments de la ville et la **Grande Garde** d'architecture classique.*

*A votre arrivée sur la **Place du Théâtre**, vous profiterez d'une profusion d'architectures extraordinaires : l'**Opéra** de style néo-classique, la **Chambre de Commerce**, l'**Ilot Comtesse** et la **cathédrale Notre Dame de la Treille**.*

Installation à l'hôtel idéalement située dans le centre de Lille.
Dîner à l'hôtel ou dans un restaurant proche et logement.

Mercredi 17 octobre

Le Palais des Beaux-Arts à Lille et Le Louvre-Lens

Petit déjeuner à l'hôtel et départ pour la visite guidée du Palais des Beaux-Arts de Lille. Les collections présentées sur 22.000 m² d'exposition sont d'une exceptionnelle qualité. Ce musée est sans conteste l'un des plus riches de France. Il présente de prestigieuses collections de peintures européennes du **XVe** au **XXe** siècle, des sculptures françaises du **XIXe** s., des céramiques, ...

Déjeuner dans un restaurant à Lille ou sur la route vers Lens. Arrivée au Louvre-Lens en début d'après-midi et visite guidée et combinée de la Galerie du Temps et de l'exposition temporaire sur le thème de l'Amour.



La Galerie du temps est véritablement le cœur du Louvre-Lens.

Dans une scénographie élégante et novatrice, elle expose plus de 200 chefs-d'œuvre du Louvre selon une présentation chronologique allant du 4e millénaire avant notre ère jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Un parcours inédit à travers l'histoire de l'art et de l'humanité, croisant les époques, les techniques et les civilisations !



Expo temporaire : AMOUR

L'exposition présentée au musée du Louvre-Lens se propose d'écrire une histoire des manières d'aimer, depuis le péché originel jusqu'à la quête de liberté à la fin du XXe siècle. Cette histoire d'amours évoque tour à tour l'adoration, la passion, la galanterie, le libertinage ou encore le romantisme. Elle montre comment, partant d'une stigmatisation du féminin, chaque époque a réhabilité successivement la femme, l'amour, la relation, le plaisir et le sentiment pour aboutir à l'invention de l'amour libre.

Rendue sensible à travers un florilège de quelques 250 œuvres d'art, croisant les techniques et les civilisations, cette histoire ne prétend pas à l'exhaustivité, mais privilégie un point de vue d'auteur. Chacun des sept chapitres met en lumière un tournant majeur dans l'histoire de la relation amoureuse.

Au fil de ce récit, ponctué de citations littéraires et d'extraits de films, l'exposition dévoile des chefs-d'œuvre de la statuaire antique, des objets précieux du Moyen-Âge, des peintures de Memling, Fragonard, Delacroix, ou encore des sculptures de Canova, Rodin et Claudel.

L'ordre des visites et des excursions peut être modifié en fonction des impératifs locaux. Si certaines visites ou excursions s'avéraient irréalisables, nous nous efforcerions de les remplacer.

Notre hôtel : « Le Carlton » ** (ou similaire)**



Idéalement situé au cœur de Lille, Face à l'Opéra, de la Grand Place et du Vieux Lille, l'Hôtel Carlton est le lieu de résidence idéal. Alliant charme, espace et confort, l'hôtel vous invite à découvrir son bar anglais Saint James au style intimiste et raffiné pour vous reposer après une journée bien remplie. Pour parfaire votre séjour, une salle de remise en forme et un sauna sont à votre disposition.

*Cet hôtel de 4**** dispose de 60chambres et suites spacieuses de style Louis XVI comprenant une salle de bain privative.*

PRIX par personne en chambre double :

Sur base de 30 à 45 personnes : 408,- euros,

Sur base de 20 à 30 personnes : 440,- euros.

Supplément chambre single : 98,- euros.

Paie ment à l'inscription.

Ce prix comprend :

- Une nuit dans l'hôtel **** mentionné dans le programme (ou similaire).
- Petit déjeuner, déjeuners et dîner avec forfait boissons inclus à tous les repas.
- Les services d'un guide professionnel pour les visites guidées.
- Les entrées aux sites, musées, monuments et autres prestations liées aux visites.
- Aller / retour en autocar.
- Gratuité pour le chauffeur.
- Les pourboires pour le guide et le chauffeur.
- Les audio-guides.
- Fonds de garantie et TVA inclus.
-

Ce prix ne comprend pas :

- Les assurances voyages et annulation, vivement recommandées.
- Les dépenses à caractère personnel, les consommations de minibar et les extras.

Conditions d'annulation :

- Jusqu'à 60 jours avant le départ : 30%.
- Entre le 59^e et le 30^e jour avant le départ : 50%.
- Entre le 29^e et le 15^e jour avant le départ : 75%.
- Entre le 14^e et le jour du départ : 100%.

Remarque : les prix mentionnés ci-dessus ont été calculés de bonne foi sur les tarifs en vigueur au 28/05/2018 et sur base du nombre de participants annoncés.

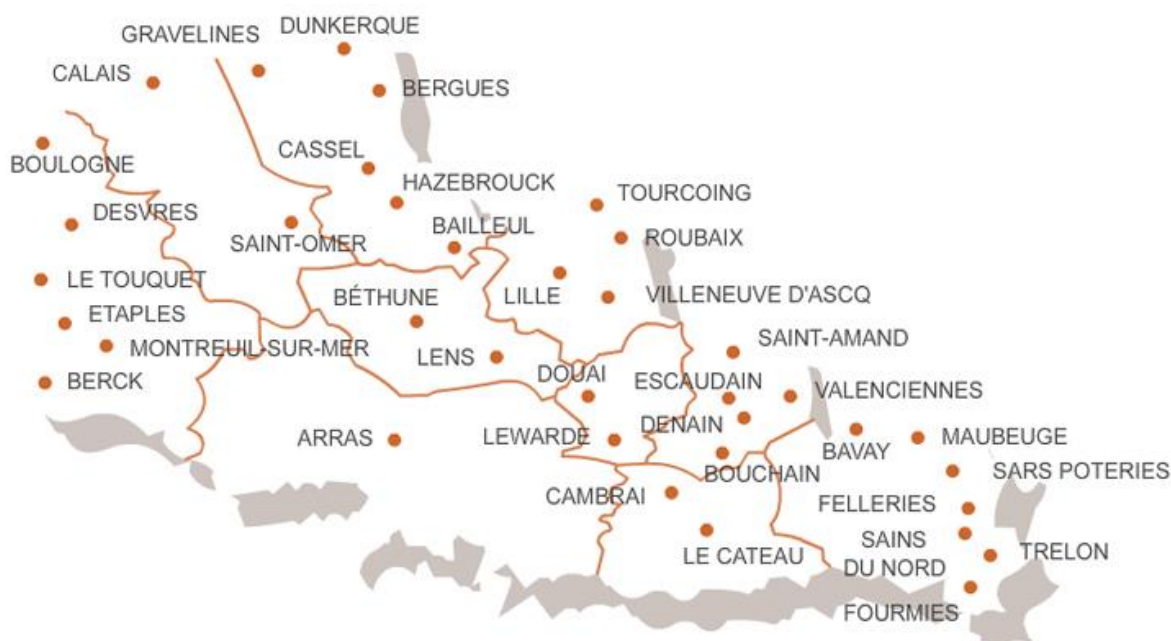
Formalités : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité pour les ressortissants de l'Union Européenne.

Nous recommandons vivement aux participants de souscrire une police d'assurance couvrant les frais d'annulation et de voyage.

Organisation ; EAGLE Travel Consultant, Bruxelles.



Responsable de l'activité,
Thérèse Detiffe.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Escapade dans le Nord de la France : 16 et 17 octobre 2018.

A compléter en caractères d'imprimerie

et à renvoyer à :

AIACE - Section Belgique – c/o Commission européenne

G—1 01/50 – 1049 Bruxelles

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - Fax (32) 02/299 52 89

ATTENTION : Aucune inscription n'est acceptée par téléphone !

Mme/Mlle/M. : N° de membre :

Adresse :

Tél./Fax : GSM :

E-mail :

Je serai accompagné(e) de :

Mme/Mlle/M. Date de naissance :

Adresse :

Tél./Fax GSM :

E-mail :

Désire réserver :

.... place (s) au prix **408,- euros** par personne.

Ce montant est à payer à l'inscription au compte :

IBAN : BE68 2100 3777 0034 - BIC : GEBABEBB

de l'AIACE – section Belgique –

avec la mention : Nord France.

Date : Signature :

N° du compte qui sera utilisé pour le paiement :

.....

Nom du titulaire :

.....

Partie réservée à l'AIACE Section Belgique

N° de l'extrait :

Montant versé : €



CONDITIONS GENERALES

1. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable des conséquences ou dommages quelconques, matériels ou corporels, en cas d'accidents survenus à un participant durant les activités de l'association ou en relation avec celles-ci. Il appartient à chaque participant d'assurer les risques liés à la participation aux activités par des polices d'assurances individuelles, en ce compris la responsabilité civile.
2. L'AIACE, section Belgique, ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, dommage ou détérioration de valeurs, biens ou équipements personnels des participants à ses activités.
3. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation d'activités programmées ou de modifications apportées à l'organisation des activités.
4. En cas d'annulation d'une activité, la responsabilité de l'AIACE, section Belgique, se limite au remboursement intégral au participant inscrit des sommes qu'il a déjà payées au jour de l'annulation, au titre d'inscription à l'activité annulée.
5. La signature du présent bulletin implique la responsabilité financière pour les prestations ainsi demandées et l'obligation de payer intégralement les contributions et frais de participation.
6. Dans le cadre des activités de voyages, l'AIACE, section Belgique, se limite à collecter et centraliser les demandes de participations et de les transmettre à l'agence de voyages organisatrice et responsable du voyage. En aucun cas, l'association ne pourrait être considérée comme organisatrice du voyage ou intermédiaire de voyages au sens de la Directive 90/314/CE du Conseil du 13 juin 1990, concernant les voyages, vacances et circuits à forfait ou des dispositions de la loi du 16 février 1994, régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages. La responsabilité légale et contractuelle de la bonne fin des voyages repose exclusivement sur l'agence ou l'opérateur chargé de leur organisation et de leur exécution, à l'exclusion de toute responsabilité dans le chef de l'Association ou de ses responsables.

Conditions applicables en cas de désistement ou d'absence au départ

1. Tout désistement à une activité doit être obligatoirement confirmé par écrit.
2. Après la date de clôture des inscriptions, un désistement donnera lieu à la retenue des frais réels irrécupérables. De plus, un montant de 5% du prix global de participation sera retenu au titre de frais administratifs. En tout état de cause, la retenue ne pourra être inférieure à un montant de 15,- euros par personne ou au montant total des activités dont le coût est inférieur à 15,- euros par participant. Un désistement à partir de 15 jours calendrier avant la date de l'activité ou l'absence au départ pour quelque raison que ce soit entraînera le paiement intégral du prix de l'activité.
3. Lorsqu'un participant choisit de ne pas profiter de l'une des prestations offertes dans le cadre d'une activité, ceci ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf disposition particulière à cet effet approuvée par la personne responsable de l'activité.
- 4.
